

COMMUNE DE BROQUIÈS

Département de l'Aveyron
Arrondissement : MILLAU
Canton
RASPESES ET LEVEZOU

ARRÊTÉ :

AR_2023_18

PERMIS DE STATIONNER "PLACE DU BARRY et RUE DU TRANSFORMATEUR"
--

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-2 et L.2213-1 ;
Vu le Code de la route ;
Vu le Code de la voirie routière ;
Vu la demande de madame PIVARD Sarah en date du 6 avril 2023 qui souhaite effectuer des travaux de déménagement en occupant temporairement le domaine public Place du Barry et rue du Transformateur.
Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité de tous pendant les travaux.

ARRÊTÉ :

Article 1 : Le 11 et 13 avril 2023, madame Pivard Sarah est autorisée à occuper le domaine public avec un camion pour procéder à son déménagement.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :
- stationnement d'un camion Place du Barry et Rue du Transformateur.

Article 3 : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux. La signalisation sera conforme aux règles en vigueur à la date du présent arrêté.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Madame la SOUS-PREFETE
- GENDARMERIE de Broquiès
- madame PIVARD S

L'arrêté sera affiché en Mairie



Le 06/04/2023

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Jean-Luc CRASSOUS

